

LE RAYONNEMENT DE LA COUR DES PREMIERS VALOIS
À L'ÉPOQUE D'EUSTACHE DESCHAMPS



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet, Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.*
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*
Angleterre, France, Irlande (V^e-XV^e siècle)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*
Littérature et société politique
(XIV^e-XVI^e siècle)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres*
précurseur de l'Europe médiévale ?
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville*
dans l'espace francophone (XII^e-XVI^e siècle)
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul
& Jean-René Valette (dir.)
- De servus à slavus. La fin de l'esclavage antique*
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour des civilisations*
médiévales
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval*
De la variante à la recreation
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet
& A. Salamon (dir.)
- Hommes, cultures et sociétés*
à la fin du Moyen Âge.
Liber discipulorum en l'honneur
de Philippe Contamine
Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)
- Les Usages de la servitude.*
Seigneurs et paysans dans le royaume
de Bourgogne (VI^e-XV^e siècle)
Nicolas Carrier
- Rerum gestarum scriptor.*
Histoire et historiographie au Moyen Âge
Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus
Krönet & Sumi Shimahara (dir.)
- L'Enluminure et le sacré.*
Irlande, Grande-Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin
Préface de Michel Rouche
- Wenceslas de Bohême.*
Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková
- Intus et Foris.*
Une catégorie de la pensée médiévale ?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halaré
& Patrick Moran (dir.)
- Prédication et propagande*
au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet
Préface de Leo Carruthers
- Épistolaire politique I.*
Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)
- Savoirs et fiction*
au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)
- Imja et Name.*
Aux sources de l'anthroponymie
germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché
- Épistolaire politique II.*
Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)
- Ambedeus.*
Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy
& Laëtitia Tabard (dir.)

Miren Lacassagne (dir.)

Le rayonnement
de la cour des premiers Valois
à l'époque
d'Eustache Deschamps



Ouvrage publié avec le soutien du CRIMEL EA 3311 et de l'université Paris-Sorbonne.

Les PUPS sont un service général de l'université Paris-Sorbonne.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017
ISBN : 979-10-231-0553-7

Mise en pages Sophie ONILLON
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

PUPS
Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. (33) 01 53 10 57 60
fax. (33) 01 53 10 57 66

pups@paris-sorbonne.fr
<http://pups.paris-sorbonne.fr>

PRÉFACE

Miren Lacassagne

Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

En 1328, l'avènement de Philippe de Valois, dit Philippe le Fortuné et neveu de Philippe le Bel, provoque un changement dynastique sur le trône de France. Cette succession impulse, par voie collatérale, deux types de conflits : l'un interne, sociétal ou socio-politique ; l'autre externe, militaire et économique.

À l'intérieur du royaume, les forces de la société politique se coalisent en deux tendances : les partisans de l'État moderne et ceux de la royauté traditionnelle, respectueuse des privilèges, des anciennes coutumes, des liens personnels. Cet affrontement s'atténue sous le règne Charles V, sacré en 1364, par l'action gouvernementale de ce roi philosophe tout à l'écoute de son conseil où siègent à la fois les princes de sang, ses frères, et les administrateurs qu'il a choisis dans les rangs des grands officiers de l'État, issus de la classe bourgeoise, mais il renaîtra après la succession de Charles VI. Daniel Poirion en souligna les effets sur le plan de la création. « Cette confrontation de la cour et de la ville », écrit-il, va conduire « dans le domaine littéraire et artistique à des échanges dont il faudra mesurer les limites et apprécier les conséquences »¹.

Sur le plan international, cela est intimement lié à leur accession au trône, les Valois subissent les prétentions de la maison d'Angleterre – dont le lignage du roi entrelace, à l'époque, celui des Plantagenêts, par son père, et celui de Louis IX, par sa mère – qui amorcent la guerre de Cent Ans. Clairement, l'Europe de la guerre de Cent Ans n'est pas un espace géographique aux frontières hermétiques ainsi que le révèlent les alliances étroites nouées au sommet du pouvoir par les familles régnantes. Mais les nationalismes qui se réveillent commencent à esquisser des États-nations malgré les parentèles qui n'empêchent en rien les rivalités territoriales, idéologiques ou économiques, voire motivent les conflits armés constituant, notamment dans le royaume de France ou dans l'Empire, des partis hostiles à leur propre roi.

¹ Daniel Poirion, *Le Poète et le Prince. L'évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Paris, Puf, 1965, p. 22.

Vainement, la Chrétienté tente de s'unir sous la bannière de l'Église pour mettre fin au Schisme qui la déstabilise. Les nobles guerriers des cours engagées n'égalent pas la vertueuse chevalerie arthurienne des romans qui fondent en partie leur culture commune, et l'union sacrée s'effondre à Nicopolis devant l'armée ottomane en 1396. Non seulement l'aristocratie, confrontée à la réalité des combats, perd la possibilité d'exercer ses maximes chevaleresques, mais son effort pacifique est compromis par les épreuves physiques et financières. Comme en politique, la tradition s'effrite sur le plan littéraire ou plutôt elle évolue vers une nouvelle esthétique : la poésie se défait du chant et, la courtoisie, aux prises avec la contingence, s'achemine vers la sagesse humaniste d'un discours sur le temps.

*

8

Familier de la cour de Charles V, le Sage et de celle de Charles VI, le Fol, Eustache Deschamps, natif de Vertus, célèbre les Valois, forge une étymologie au prénom de Charles, et consacre en poésie un gouvernement de la mesure pour la sphère publique mais aussi pour l'être privé. La profusion de son œuvre, la confection posthume d'un chansonnier de ses textes par Arnaud de Corbie, premier président au Parlement de Paris, les témoignages d'estime qui lui sont adressés par des auteurs tels que Geoffrey Chaucer ou Christine de Pizan, sa filiation poétique avec un maître, Guillaume de Machaut, « Qui m'a nourri et fait maintes doucours² », attestent de sa renommée. De plus, ses liens avec les cours de Bohême et de Navarre, avec le comte de Vertus, Galeas Visconti de Milan, ainsi que son ambassade à Bruges, auprès de Louis II de Flandre pour lui apporter le *Remède de Fortune* de Machaut, renforcent le rayonnement de cette voix qui sait aussi se faire théorique. La composition du premier traité d'art poétique en vernaculaire, son *Art de dictier et de fere chansons*³, pose les bases d'une esthétique fondée sur l'harmonie des sons perçue comme une musique naturelle, confirmant en cela des pratiques existantes.

Au-delà de l'influence personnelle que Deschamps a pu exercer sur ses contemporains et sur des poètes étrangers de son temps, ce volume tente d'apprécier l'importance de la cour des Valois dans la constitution d'un modèle esthétique européen. En effet, au XIV^e siècle, le royaume de France est le plus étendu d'Europe, le plus précocement centralisé. Paris est un monde cosmopolite, à la fois la « commune patrie » proverbiale de tous les habitants du royaume et

2 *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. Marquis de Queux de Saint-Hilaire (t. I-VI) et Gaston Raynaud (t. VII-XI), Paris, Didot, 1878-1880-1882-1884-1887-1889 et 1891-1893-1894-1901-1903, III, ball. 447, v. 5. Toute référence aux textes de Deschamps renverra à cette édition. Note éditoriale du volume. Les numéros des pièces citées apparaîtront désormais suivis de celui du volume.

3 Pièce 1496, VII, p. 266-292.

la cité d'accueil d'artistes du Nord, de banquiers lombards ou d'Écossais de la garde royale, d'étudiants en arts, théologie, médecine ou droit canon, venus de tout le continent. Dès lors, entre 1350 et 1450, les premiers Valois marquent-ils sensiblement l'Europe de leur sceau ? Le présent ouvrage permet de prolonger et de donner une nouvelle dimension aux deux précédentes publications des Presses de l'université de Paris-Sorbonne. *Les « Dicter vertueux » d'Eustache Deschamps – Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge* s'intéressait exclusivement aux textes du poète. *Eustache Deschamps, témoin et modèle – Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)* élargissait le champ d'étude à ses contemporains⁴. La floraison d'œuvres d'art françaises suscitée par la course au prestige des détenteurs du pouvoir économique sur le territoire français a-t-elle eu des répercussions en dehors des frontières du royaume ? Jean Devaux explore, en Europe, un modèle idéologique largement illustré à la cour de Charles VI, notamment dans la poésie de Deschamps, le mythe du dernier empereur, une figure d'atlante réunificatrice pour la Chrétienté fragmentée par le Schisme. Gisela Naegle examine l'influence réciproque entre Valois et Luxembourg, entre royaume et Empire, entre couronne de France et couronne de Bohême. Vlada Lukasik dessine la carte de la renommée et du rayonnement du poète à partir des territoires évoqués dans ses textes. La question de la modélisation esthétique est traitée tour à tour par Robert Yeager et Clotilde Dauphant qui étudient, sur le plan matériel et formel, la dette envers Deschamps des auteurs anglais qui lui sont contemporains. Thierry Grandemange décèle dans l'*Art de dictier* un principe d'organisation musicale des manuscrits de l'*art subtilior*, et de leur notation, indépendant de l'alignement des textes mais *consonans* avec eux, car la poésie est un art du son. Elsa Marguin-Hamon nous invite à lire le *Sophilogium*, de Jacques Legrand, destiné au confesseur de Charles VI, puis restructuré en deux ouvrages à l'intention de Louis d'Orléans et de Jean de Berry, comme un programme d'éthique élaboré à partir de la philosophie antique et de la Révélation divine, et à l'usage de tout un chacun. Enfin, le rayonnement de la cour des Valois emprunte, dans *Le Roman de Jehan de Paris*, la forme d'une « hyperbole des théories politiques de l'époque », selon Evelio Minano, donnant d'un roi de France fictif et mis en scène dans le royaume d'Espagne, une image distordue au vu de l'histoire, relevant plus du souhait que de la réalité. Mais la cour de France, à l'époque d'Eustache Deschamps, impulse aussi une production administrative et judiciaire importante qui légitime l'appellation d'esthétique des Valois en matière de chartes ornées. Ghislain Brunel compare cette pratique

4 Miren Lacassagne et Thierry Lassabatère (dir.), *Les « Dicter vertueux » d'Eustache Deschamps. Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUPS, 2005 ; Thierry Lassabatère et Miren Lacassagne (dir.), *Eustache Deschamps, témoin et modèle. Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)*, Paris, PUPS, 2008.

en grisaille et rehauts de gouache à celle des Anglais toute en couleurs et en illustrations. Notre volume s'achève par le propos de Thierry Lassabatère sur la question de la diffusion de l'œuvre de Deschamps comme modèle de poésie politique et de son efficacité « selon l'axe des temps ».

Le rayonnement européen du modèle esthétique de la cour des premiers Valois nous conduit au-delà des frontières de la France. Toutefois, il nous faut revenir à l'*ækoumène* attitré d'Eustache. Claude Maillard, de la Société des Ragraigneux de Vertus, a porté à notre connaissance l'invention d'un procès verbal d'arpentage, aux Archives départementales de la Marne (cote J 2927), par M. Bardout, un amateur de la poésie de Deschamps (fig. 1). Je produis la transcription et la mise en français moderne de cet inédit qui rapporte un litige concernant le métrage de la superficie d'un bien acheté par le poète lors de la vente qu'il en fit⁵.

25 juin 1399

A tous ceulz qui ces lettres verront et orront, Pierre Jobace, doyen de l'église Saint Jehan de Vertus garde des seaulx de la presvoste dudit Vertus salut. Sachent tuit que par devant nous et Ogier Datigny juré de monseigneur le duc de Milan et conte de Vertus et proprement établi ad ce faire en ladite prevosté vint present en sa propre personne especialment pour ceste chose faire sicomme il disoit Robert Datigny arpenteur juré en ladite conté et ailleurs, lequel cognut et confessa de sa bonne volenté sens force que certains bois seant au terroir de Grauve appelé le Rougebois qui jadis fu a feu Regnault de Grauve escuier et vendu si comme l'en disoit par les heritiers dicelluy a noble homme Eustace des Champs dit Morel escuier contenoit quarente arpens ; ledit arpenteur a la requeste dicelluy Eustace pour savoir si le nombre y estoit avoit mesuré, layé et arpenté par trois jours entiers, estant avecques ly les deux premiers jours de necessite et pour ly aidier ad ce faire, cest assavoir le cinquiesme siziesme et septiesme jours de juing continuez et ensuivans Bernardin de Lobbe, Simon Empiesterre, Phelippe Lasne, Person Adenin et Jehannin Le Bon de Souilleres tout aux frez et despens dudit Eustace fais à Grauve en l'ostel dudit Person. Et en quel bois tenant a Jehan de Laurigny escuier d'une part et a Henry Dambonnay et Pierre Du Boys d'autre (part) et en quel bois ledit arpenteur ne trouva par sa mesure et arpentage diligenment fait que trante cinq arpens trois quartiers et demi et ainssy deffaut des diz quarente arpens quatre arpens et demy quartier de bois sicomme ledit

5 Je remercie infiniment Véronique Beaulande de m'avoir prodigué de riches conseils lors de la retranscription et de la traduction du document.

arpenteur dist et raporta par son serement par devant nous par ledit juré et en oultr confessa avoir eu et receu dudit Eustace pour raison dudit arpentage et par marchié fait a ly auparavant la some de vint deux solz six deniers tournois en deniers comptant dont il se tint pour bien païee et en quitta et en quitte clama ledit Eustace et tous autres. Duquel rapport et [...]ance fais par la maniere que dit est ledit Eustace requist a nous et audit juré avoir lettres auquel nous avons baillié ces presentes pour s'en aidier et [...]ioir ce que de raison sera. En tesmoing de ce nous par le rapport dudit juré avecques son signet et seing manuel a mis ces lettres (avons fait seeler) du scel de ladite prevosté sauf tous droits. Ce fut fait le vint cinquiesme jour dudit mois l'an de grace nostre seigneur mil trois cens quatre vint dix neuf.

O. Datigny

En voici à présent la mise en français moderne, également effectuée par mes soins :

12

À tous ceux qui verront et liront ces lettres, Pierre Jobace, doyen de l'église Saint-Jean de Vertus, garde des sceaux de la prévôté de Vertus, salut.

Que tous sachent que vint par devant nous et Ogier Datigny, juré de monseigneur le duc de Milan et comte de Vertus, et proprement établi pour ce faire, ainsi qu'il le disait, Robert Datigny, arpenteur juré dans ledit comté et ailleurs ; lequel reconnut et déclara, de bonne volonté et sans contrainte, qu'un certain bois, situé dans le terroir de Grauves, appelé le Rougebois, qui avait été auparavant à feu Regnault de Grauve, écuyer, et vendu, ainsi qu'on le disait, par les héritiers de celui-ci à noble homme Eustache des Champs dit Morel, écuyer, comprenait quarante arpents ; ledit arpenteur, à la requête de cet Eustache, pour savoir si le nombre y était, a mesuré et arpenté, pendant trois jours entiers, c'est à savoir les cinquième, sixième et septième jours de juin, Bernardin de Lobbe, Simon Empiesterre, Philippe Lasne, Person Adenin et Jehannin Le Bon, de Souillères, étant avec lui les deux premiers jours par nécessité et pour l'aider à ce faire, tout étant aux frais et dépens dudit Eustache, fait à Grauve en l'hôtel dudit Person. Et en quel bois, attenant (aux terres de) Jehan de Lavrigny, écuyer, d'une part, et (à celles) d'Henry Dambonnay et de Pierre Dubois, d'autre part, ledit arpenteur ne trouva, par ses mesure et arpentage faits avec diligence, que trente cinq trois quartiers et demi, et ainsi quatre arpents et demi quartier de bois font défaut auxdits quarante arpents, ainsi que ledit arpenteur le dit et rapporta par son serment par devant nous et ledit juré ; et en outre il confessa avoir eu et reçu dudit Eustache, à cause dudit arpentage et selon le marché fait auparavant, la somme de vingt-deux sous six deniers tournois, payés en deniers, dont il se tient pour bien payé et en déclara quitte et en déclare quitte ledit Eustache et tout autre. Duquel rapport [...] fait de la manière qu'il a été dit, ledit Eustache nous

requit, nous et le juré, d'avoir des lettres ; auquel (Eustache) nous avons baillé ces présentes (lettres) pour l'aider et [...] en jouir pour ce que de raison en sera. En témoignage de ce, nous, selon le rapport dudit juré portant son signet et son seing manuel, avons fait sceller ces lettres du sceau et du contre-sceau de ladite prévôté, tous (autres) droits étant saufs. Ce fut fait le vingt-cinquième jour dudit mois de l'an de grâce de Notre Seigneur mille trois cent quatre-vingt dix-neuf.

O. Datigny

L'existence du document n'est pas inconnue de la critique sur Deschamps mais, ne l'ayant pas localisé, elle n'a jamais pu le produire. À preuve, les premiers éditeurs du poète l'évoquent sans en donner la cote. On peut supposer qu'ils l'ont consulté. Tout d'abord Prosper Tarbé qui mentionne la querelle concernant l'arpentage dans la note 151 du volume *Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*⁶, où il rapproche ce document cadastral de deux autres textes⁷ sur le thème de la parole biaisée, diversement illustrée par les feintes langagières des mendiants, les boniments des médecins et, implicitement, les plaidoiries des juristes, du moins de ceux chargés, d'instruire l'affaire du litige, dont le procès-verbal que nous présentons signale les aléas et prédit les développements. Toutefois, cette association est le fruit d'une méprise portant sur l'identité des personnages. *Grauves*, devenu *Grannes*, sous sa plume lui fait prendre le Godefroy de Granne, associé aux menteurs dans l'une des pièces⁸, pour un parent du Regnault de Grauve dont les héritiers vendirent le bois à Deschamps et en surestimèrent la superficie. La pièce 1404 aurait donc inclus, selon cette hypothèse, une vengeance personnelle du poète, affirmation selon nous fort contestable puisqu'elle se fonde sur une mauvaise leçon du document.

Puis, Gaston Raynaud fait, à son tour, allusion à cette affaire d'arpentage : « Au courant de l'année 1399, Deschamps acquiert au terroir de Grauves, en Champagne, le Rouge Bois ; il a, au sujet de cet achat, une contestation avec ses vendeurs qui l'ont trompé sur la contenance du bois. »

Une note accompagne cette mention :

note 1 : Je n'ai pu retrouver la pièce relative à cette contestation, communiquée autrefois par Paulin Paris à Tarbé (*Œuvres inéd.*, t. II, p. 158). Tarbé lit Granne, mais la lecture de Grauves (= Grauves, Marne, canton d'Avize) est rendue certaine, comme me le fait remarquer M. A. Longnon, par ce fait que dans

6 Prosper Tarbé, *Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*, Reims-Paris, Techener, 1849, 2 vol., t. II, p. 154-158.

7 « D'un beau dit de ceuls qui contreuvent nouvelles, bourdes et mensonges » et la ballade « De cahymans et de coquins », dans *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. cit., pièce 1404, VII, p. 347-360, et ball. 1259, VI.

8 *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. cit., pièce 1404, VII, v. 303.

l'Atlas cadastral de Grauves, se trouve un lieu-dit appelé Rouge Bois, voisin de la ferme de Rougemaison⁹.

La toponymie rend donc justice au déchiffrement de Raynaud et infirme la première lecture de Tarbé. On savourera l'intérêt répété accordé au vertusien par la fine fleur de la philologie française au début du xx^e siècle. Paulin Paris, Prosper Tarbé, Auguste Longnon, Gaston Raynaud, tous se penchent sur le procès verbal sans en tirer matière à conclusion.

Enfin, la plus récente biographie de Deschamps, établie par Ian Laurie, s'en fait brièvement l'écho en renvoyant à Raynaud : « C'est aussi durant l'année 1399 qu'il acquit une propriété nommée le Rouge Bois, à Grauves en Champagne, et eut querelle avec les vendeurs¹⁰ ».

14

Quant aux onze personnages dont les noms côtoient celui du poète, dans le document, seul *Adenin* paraît dans l'index de la SATF. Les autres n'y figurent ni dans la rubrique des noms propres, ni dans celle consacrée aux noms géographiques dont les terroirs pourraient s'apparenter à des noms de famille. Voici ce qu'en dit Gaston Raynaud : « ADENIN, compagnon de plaisir de Deschamps, VIII, 60. Ce personnage, un des *Gilbertins* de Crépy-en-Valois, s'identifie peut-être avec Adenin des Essars, écuyer de cuisine de Charles V en 1377 (Delisle, *Mand.* n° 1390) ; cette date concorde bien avec celle qu'il faut attribuer à la pièce¹¹. »

Le texte en question est une lettre burlesque – un épître joyeux – intitulée par Raoul Tainguy qui l'a copié :

Du pays de Brie envoyées aux compagnons de Crespy, et premier la superscripcion¹².

O noble pays de Valloys !
Crespy cy aux gentilz galloys,
Aux bons buverus, aux frequentans,
Je ne vous vis il a cent ans !
Villouart et Gautier l'Abbé,
Herbert, Arnoul, suy je gabé ?
Adenin, Philpot de Sermoise,
Je ne fuis puis mon depart aise !

9 « Vie de Deschamps », *ibid.*, XI, p. 87.

10 « It was also in the course of 1399 that he acquired a property called the Rouge Bois at Grauves in Champagne and had a dispute with the sellers (Raynaud XI : 87). » (Eustache Deschamps, *French Courtier-Poet. His Work and His World*, éd. Deborah Sinnreich-Levi, New York, AMS Press, 1998, p. 27.)

11 *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. cit., IX, p. 158.

12 *Ibid.*, lettre 1418, VIII, p. 59-62, v. 43-50.

Sis, daté, avec une sorte d'envoi – le salut à Colette –, et signé d'un surnom.

Esript d'un visaige enreumé,
Les piez frois, a Macy le Meindre,
Le .XXIIIe. jour de decembre
A Gournay au departement
Ou sus bumes legierement ;
Et si me saluez Colette,
Qui me nourrist et qui m'alette
De son let que bonne nourrisse,
Afin que mes corps n'apovrisse.

Le maistre de Gillebertine,
Qui use de vostre doctrine¹³.

La redécouverte de ce procès-verbal d'arpentage et la connaissance de son lieu de conservation enrichissent et documentent la recherche sur le poète à l'intérieur des frontières du royaume de France voire du comté natal de l'auteur dans un mouvement inversant celui donné à l'ensemble du volume. Toutefois, l'opportunité d'en proposer la lecture et l'accès aux spécialistes de Deschamps justifie sa publication dans ce nouvel opus collectif. Il n'en demeure pas moins des questions de prosopographie auxquelles je n'ai pu répondre. Si l'on peut localiser Grauves, Lauvigny, devenu Leuvrigny, et Dambonnay, aujourd'hui Ambonnay, rattachant ainsi des noms propres à des terres, les huit autres ne renvoient pas à des toponymes. J'ai tenté de les identifier dans la base numérique de l'Opération Charles VI, en vain¹⁴. De même, les *Fasti ecclesiae gallicanae* du diocèse de Reims et la base des collégiales séculières de France (816-1563) ne m'ont pas plus renseignée¹⁵. Quant à l'étude de Patrick Corbet sur *Les Fondations et la vie canoniale en Champagne des origines au XIII^e siècle*¹⁶, elle ne couvre pas la période concernée. Ainsi cette paperolle exposée au grand jour mérite encore d'être mise en lumière.

¹³ *Ibid.*, v. 106-116.

¹⁴ « L'Opération Charles VI » réunit des chercheurs membres du Laboratoire de Médiévisique occidentale de Paris (LAMOP). Depuis 2001, elle recense et propose des éléments biographiques et prosopographiques sur les personnages actifs en France sous le règne de Charles VI. La base de données « Charles VI » en est le produit mis en ligne sur <http://www.vjf.cnrs.fr/charlesVI/accueil.php> (dernière consultation en mai 2016).

¹⁵ *Collégiales - Base des collégiales séculières de France (816-1563)* [en ligne <http://lamop-appli.univ-paris1.fr/collegiales/?i=fiche&j=536>, dernière consultation en mai 2016].

¹⁶ Patrick Corbet, *Les Fondations et la vie canoniale en Champagne des origines au XIII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, sous la dir. de Michel Bur, Université de Reims, 1972.